

société-mère avec une autre société contrôlée par des capitaux étrangers. Ce qui veut dire que 80% de ces cas se prêteront maintenant aux procédures simplifiées, contre 45% auparavant. Ces changements font déjà sentir leur effet: un plus grand nombre de cas sont traités plus rapidement.

Le gouvernement canadien ne peut ni ne veut décourager les investissements étrangers. Nous reconnaissons que nous avons un pays à bâtir et que le capital étranger a un rôle majeur à jouer dans le processus.

Le secteur énergétique ne fait pas exception. Dans ce secteur fortement contrôlé par l'étranger, nous nous efforçons plutôt d'accroître la participation canadienne par rapport à celle de l'étranger.

Toutefois, il est important de souligner que les capitaux étrangers continuent d'être bien accueillis dans le secteur énergétique du Canada, mais aussi qu'ils continuent à y être attirés par la perspective de rendements intéressants fondés sur un généreux système de stimulants ainsi que par certaines possibilités extrêmement favorables offertes par d'importants développements au niveau de l'offre.

Nous espérons que, sous l'effet du temps et d'une réflexion attentive, les Américains en viendront à comprendre que les grands problèmes connexes que nous nous efforçons de régler (sécurité de l'approvisionnement, répartition des gains fortuits et niveau de propriété étrangère dans une industrie importante) sont des problèmes que les États-Unis partagent avec nous à des degrés divers. Nous espérons également que les Américains comprendront que la politique choisie par le Canada pour poursuivre ses propres intérêts est légitime et que nous avons assurément voulu que notre Politique énergétique nationale ne nuise pas à nos importants échanges énergétiques, financiers et technologiques et à la relation bilatérale générale entre nos deux pays.

Il nous faut absolument nous doter d'une politique agressive de consolidation de nos approvisionnements énergétiques si nous voulons accroître notre capacité de garantir l'approvisionnement du marché national en énergie. Toutefois, sur le long terme, nous visons également à exporter nos excédents.

L'électricité et le gaz naturel sont deux secteurs qui promettent des échanges mutuellement avantageux entre le Canada et les États-Unis, et plus particulièrement avec la Nouvelle-Angleterre.